



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants Région D.I. de BORDEAUX

LETTRE OUVERTE

Monsieur Joseph PAOLI,
Délégué Régional
Syndicat Pénitentiaire des Surveillants
Direction Interrégionale de BORDEAUX,

Bordeaux, le lundi 4 juillet 2022

A

Madame la Directrice Interrégionale
des Services Pénitentiaires de Bordeaux

Objet : Port du tee-shirt pénitentiaire sous le gilet pare-lame.

Madame la Directrice Interrégionale,

Certains établissements pénitentiaires autorisent les surveillant(e)s à porter le tee-shirt sous le gilet pare-lame.

En raison notamment de la chaleur de l'été, je me permets de vous demander d'autoriser le port du tee-shirt pénitentiaire à tous les agents de la D.I.S.P. de Bordeaux au moins pendant la période estivale.

Force est de constater que le polo n'est pas adapté aux fortes températures et de surcroît avec le gilet pare-lame, rendant le travail très pénible et difficile.

Je suis convaincu de l'intérêt que vous portez à l'amélioration des conditions de travail des personnels pénitentiaires dans l'objectif également d'harmonisation entre les divers établissements de la région de Bordeaux.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à cette requête et dans l'attente de votre retour.

Veillez croire, Madame la Directrice Interrégionale, en l'assurance de mon plus profond respect.